

École élémentaire

Lasserre-Pradère – Mérenvielle – Ste Livrade

Conseil d'école du mardi 22 juin 2021
PROCÈS VERBAL

Étaient présents :

Fanny BOUCHER	SIVOM
Caroline GENDRE	SIVOM
Valérie PINEL	Élue SIVOM
Rodolphe MALLET	ALSH
Catherine CAVAZZINI	Parent élue
Thomas CORTESE	Parent élu
Julie FLEURIAULT	FCPE
Christine CORREIA	FCPE
Stéphanie CASATO	FCPE
Christine VILLARS	FCPE
Christine ANDRIEVSKY	Enseignante
Tiphaine MANGERET	Enseignante
Patrice BOUQUET	Enseignant
Sylvie COPPIN	Enseignante
Marie-Laure FRICHEMENT	Enseignante
Philippe BRUNEL	Directeur

ÉCOLE

- Organisation des classes rentrée 2021

CP	CP – CE1		CE1	CE2	CE2 – CM1		CM1 – CM2		CM1 – CM2		Total
20	9	9	22	27	16	7	13	14	12	14	163
20	18		22	27	23		27		26		163

- Équipes éducatives - informations

Les équipes éducatives réunissent les parents, l'enseignant d'un élève en difficulté. Peuvent être également invitées toutes les personnes qui pourraient apporter des éléments aidant à trouver pour l'élève concerné des solutions efficaces : partenaires sociaux, rééducateurs... Il se peut donc, que suivant la situation, le directeur, ou un animateur de l'ALSH participe à ces réunions.

- Objets de valeurs

Règlement intérieur SIVOM : Pour être en cohérence avec le règlement intérieur de l'école, les objets de valeurs sont interdits sur les temps ALSH.

- Gestion de l'absence d'un(e) enseignant(e).

L'absence d'un enseignant est connue, le plus souvent, le matin même de l'absence. Le Directeur contacte les services de l'Inspection à Léguevin pour demander un remplaçant. Dans la majorité des cas, l'enseignant est remplacé mais cette information parvient à l'école vers 8h35. Habituellement, les élèves sont répartis dans les autres classes dans les cas d'un non-remplacement ou en attendant que le remplaçant rejoigne l'école. Pour cette année, il était impossible de répartir les élèves. En juin, un enseignant a été absent et son remplacement n'a pas été confirmé. Le Directeur a donc prévenu les familles, par affichage, par téléphone, oralement à l'entrée de l'école, que les élèves concernés ne pouvaient être accueillis. Il a demandé à un animateur de bien vouloir, s'il le pouvait, prévenir les familles des élèves présents à l'ALSH ; ce qu'il a fait, pour apporter son aide, avec plaisir. Vers 8h50, le Directeur a été informé qu'un remplaçant allait arriver. L'information a été communiquée aux familles et l'animateur a gentiment prévenu celles dont les enfants étaient présents à l'ALSH. La majorité des élèves de cette classe ont donc pu être présents à l'école ce jour-là. Cet animateur - Nicolas, pour ne pas le nommer - a accepté sans aucune hésitation, de réaliser une tâche qui ne lui incombait pas, en dehors de ses heures de travail, dans le souci d'aider à régler au mieux cette situation. Les cas sont nombreux tout au long de l'année où, en toute intelligence, les animateurs et les enseignants s'apportent ainsi une aide mutuelle. Le Directeur se félicite de ces comportements qui font passer l'intelligence et la bonne volonté de chacun avant le strict respect du règlement.

- Séances natation

Aucune séance de natation n'a pu être mise en place. Il a été impossible d'obtenir un créneau sur le bassin de L'Isle Jourdain cette année. On va essayer d'en obtenir sur la session de l'automne 2021.

- Les sorties scolaires... obligatoires ? Explications.

Sur le temps scolaire les sorties sont obligatoires.

Hors temps scolaire, elles sont soumises à l'autorisation des parents.

- L'école se met au vert.

Projet de réalisation d'un jardin potager par les CMI/CM2 en lien avec le PEDT. Ce projet fera intervenir des partenaires du village : Foyer rural, Buv'art, les jardins partagés, des parents d'élèves.

Maison d'insectes : travail autour de la biodiversité pour la classe de CE2/CMI (maths et sciences 3I).

SIVOM

- Repas : intervention d'une association sur "éviter le gaspillage"

L'association "Pro-portion" est intervenue par le biais de la CCST.

Très peu de gaspillage par rapport à la moyenne.

Animation auprès de chaque classe. Enfants très réceptifs.

Échanges avec les enfants autour de ce thème.

Les enfants sont incités à goûter. Ils ne sont pas forcés.

- Pourquoi ne pas s'inspirer de Lévignac qui opte pour une cuisine faite sur place dans ses écoles? Est-il envisageable de s'associer à Lévignac pour la prestation des repas?

On va profiter de l'expérience de Lévignac pour voir si le projet est viable. Les élus ne sont pas contre cette idée, au contraire.

- Le marché public pour le prestataire ANSAMBLE arrive à son terme, quels sont les critères de dépouillement du marché public?

Le marché public a été voté, engagé pour trois ans supplémentaires avec la même société.

- Les parents souhaitent être associés au choix du prestataire et aux conditions du service.

Ce n'est pas la place des parents d'élèves, c'est de la responsabilité des élus.

- La FCPE a adressé un courrier à Madame la Présidente du SIVOM suite au précédent conseil d'école concernant les dates de fermeture du centre de loisirs qui ne répondent pas aux attentes des parents. Est-il possible de communiquer sur les raisons de cette fermeture estivale prolongée?

La communication a été faite. Tous les parents ont été destinataires de la réponse.

- A quelles dates les camps sont-ils confirmés ?

Les dates sont confirmées. Les parents vont être informés par mail.

- Quel sera le protocole sanitaire appliqué au centre de loisirs cet été?

Le protocole va être déposé en mairie et sur le site de la mairie.

- Tarifs : où en est la réflexion sur la tarification du périscolaire? De nouveaux tarifs ont-ils été proposés aux élus du SIVOM comme cela a été affirmé lors du précédent CE. Quels sont-ils?

Réflexion en cours sur l'acquisition du portail famille (inscriptions / annulations faite sur une plateforme, accès direct par la famille).

Une disparition des formules occasionnelle et entière est à prendre en compte et la facturation serait reportée à l'acte. Ceci impliquerait une nouvelle grille tarifaire.

Les prix des repas ne changeront pas cette année, malgré une augmentation de 10 centimes par repas appliquée par le prestataire, dès septembre 2021. L'augmentation sera effective pour les familles à compter de janvier 2022.

La réflexion sur la répartition des tarifs sur le coût des repas et de l'AIC est bien engagée afin d'être au plus proche de la réalité.

Pas de diminution de tarifs prévue.

Est-il possible d'envisager une tarification pour les fratries?

La grille tarifaire prend en compte le calcul du quotient familial. Cela existe déjà sur le prix du centre de loisir pendant les vacances.

Dans l'idéal, une présentation sera faite courant juillet aux élus de l'assemblée délibérante et en suivant, aux associations de parents d'élèves pour une mise en place des nouveaux tarifs en janvier 2022.

- Vélos: Il n'y a pas suffisamment d'emplacements pour garer les vélos des enfants qui viennent de plus en plus nombreux à l'école à vélo. Est-il possible d'acheter des racks supplémentaires?

Oui, c'est prévu pour la rentrée.

- Sécurité routière : malgré tous les efforts mis en œuvre par la mairie de Lasserre-Pradère pour sécuriser les abords de l'école, des véhicules circulent toujours trop vite (notamment rue du Gex). Nous demandons à ce que la gendarmerie intervienne en début d'année scolaire afin de sensibiliser les automobilistes.

M. le Maire propose un rendez-vous avec les parents élus pour faire une demande commune à la gendarmerie.

- Cour d'école : le SIVOM pourrait-il engager une réflexion sur l'aménagement des cours d'école avec moins de bitume, plus de végétaux. Cela permettrait, en plus d'offrir un environnement extérieur agréable, de rafraîchir les bâtiments en périodes de fortes chaleurs.

Le SIVOM prend acte et n'est pas contre l'idée de mener une réflexion sur ce thème.

- Inscriptions périscolaire / communication SIVOM :

- Une seule adresse mail pour communiquer serait plus simple pour les parents.

L'adresse "cantine" n'a pas changé. C'est la seule à utiliser pour toutes les inscriptions et annulations, vacances, mercredis, périscolaire matin, midi, soir, cantine.

- Les inscriptions de cette année nous semblent complexes et pas abordables pour toutes les familles qui n'ont pas forcément d'accès à du matériel informatique et/ou une imprimante. Il serait plus opportun de distribuer les formulaires d'inscription via les cahiers de liaison et de les récupérer de la même manière ou dans la boîte aux lettres du SIVOM par exemple.

Il y avait beaucoup de dossiers incomplets cette année. Il a été difficile de récupérer toutes les informations nécessaires.

Nouvelle organisation pour récupérer des dossiers complets avec toutes les informations nécessaires et obligatoires sur le service : adresses, mail, N° téléphone, vaccination...

Pour les membres du Conseil,

Le Directeur,

